

R. i Jun. 1686 Pring.

(La première dominière)

..... devant hier un bon jour de demandes
M. le Thesoriere appelle Oubretint depuis
les 4 heures jusqu'à 8 heures le soir. Ça nous
fut mes bien fourmeres sans doute et se plaignit
elle qu'on ne faisait rien partout. Pour moy je
me lasse de tant de vacarmes, et lui feray
aujourd'huy ou demain, en mon particulier
entendre librement. Il plaist à Dieu qu'il
n'est pas du service de la maison de vous harceler.
Vous avrez de quoy justifier nostre procédé.
C'est tout au plus de mesme. Elle ne peut comprendre
comme vous demeurez là si longtemps sans
rien effectuer. C'est ce que M. Ketting nous a
dit. Ne la p. conclud veterem fuisse cautelenam
quam toties audivimus. Illi, ut Filicis,
sua natura sive adfectu digne suspensa et
obscura verba, sed quae nos omnes non leviter
perstringunt, ut refert. Ea quidem gravia
et intoleranda, sed in femina Princip. ferenda.
Pour les jardins de Valckenberg et l'autre du
château on les a armodiés sans l'avis de
M. le Gouverneur. Et il s'y oppose avec juste
raison pour son repos et la saureté de la ville,
dont il est responsable et a la dependance de
M. le Schatt seorsim sine adpectu Princip
et sui Consil. L'admodrateur est un coquin
signalé selon l'avis de M. le Gov. et le tenoir,
quoy de beaucoup de gens de bien, auquel le
contétoire aussi a refusé son attestation
pour ce subject. Il n'est favorisé que des
Greffes Prusero et M. Noiret qui se cont
servi de luy en leur dignes. M. le Gov. est
fourvenir ici et m'icup informé la Pr. dominière,
laquelle cependant a trouvé bon de surveoir
cette affaire jusqu'à autre ordre.
La Haye le 30 de May 1686.